

Le Guide Pratique des déchets



Consignes
de tri



Réduction
des déchets



Les
déchetteries



Informations
pratiques



Consignes de tri



Emballages en métal, couvercles



Emballages et briques en carton



Tous les papiers se trient et se recyclent



Bouteilles et flacons en plastique



Autres emballages en plastique, pensez à séparer l'opercule ou le film de l'emballage



Les emballages :

- en vrac, sans sac
- bien vidés,
- non lavés.



Une seconde vie pour les emballages !



Bouteilles



Pots et bocaux

Ni bouchon ni couvercle



Recyclables à vie !



Articles d'hygiène

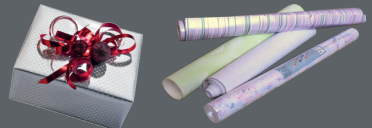


Restes alimentaires



Vaisselle cassée

Papiers absorbants
essuie-tout



Papiers cadeaux, papiers peints



Valorisation énergétique !



Réduction des déchets

Les textiles

Propres, secs, même s'ils sont usés.



Petits vêtements

Bonnet, chaussettes, écharpe, lingerie ...

©Eco TLC

Linge de maison

Drap, nappe en tissu, serviette, taie d'oreiller ...



©Eco TLC



Grands vêtements

Chemise, manteau, pull, pantalon, robe, T-shirt ...

©Eco TLC

Chaussures par paire

De ville, de sport, bottes, sandales ...



©Eco TLC

En sacs fermés



©Eco TLC

Le gaspillage alimentaire

En moyenne par an, une personne jette 20 kg d'aliments dont 7 kg encore emballés.



gaspillagealimentaire.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Stop au gaspi :

- En achetant en quantité adaptée et en planifiant ses repas (liste de course).
- En ne confondant pas DLC et DLUO :
- ☹ **Date limite de consommation (DLC)** ou « à consommer jusqu'au ».
Date dépassée = produit **impropre à la consommation**.
- ☺ **Date limite d'utilisation optimale (DLUO)** ou « à consommer de préférence avant le ».
Date dépassée = produit **pouvant être consommé sans risque**, mais ses qualités gustatives et nutritionnelles peuvent s'altérer.
- En rangeant logiquement dans le réfrigérateur.
 - » La zone froide (0 C à +4 C) : produits très périssables, aliments frais, crus, produits en décongélation.
 - » La zone fraîche (+4 C à +6 C) : aliments cuits, yaourts, desserts.
- En congelant pour conserver.
- En accommodant les restes.

■ *Le compostage*

En plus de réduire de 30 % les ordures ménagères, le compost est un engrais naturel et gratuit !

Ressources de la cuisine

- Epluchures de légumes et fruits.
- Fruits et légumes abîmés.
- Restes de repas (sauf viande, poisson ou crustacés).
- Marc de café, filtres, sachets de thé.
- Essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier.
- Pain.



Ressources du jardin

- Petites tailles de haies, d'arbustes.
- Fleurs, plantes fanées.
- Déchets du potager, « mauvaises herbes ».
- Feuilles mortes (broyées à la tondeuse c'est mieux).
- Tontes de pelouse (sèche et en petite quantité).
- **Attention** : pas de graines.

Les gros volumes sont à déposer en déchetterie.



Réussir un compost

- Equilibrer les apports :
 - » 50 % de ressources de la cuisine,
 - » 50 % de ressources du jardin.
- Mélanger à chaque apport.

S'équiper d'un composteur

- Des composteurs sont disponibles au Pôle déchets de Kerambris :
- version 300 litres à 20 €,
 - version 600 litres à 30 €.

Astuces « mon jardin malin »

- Choix de plants, arbustes à pousse lente pour réduire la production de déchets verts.
- Paillage pour limiter la pousse des mauvaises herbes et garder l'humidité.
- Mulching pour nourrir la terre.



Les déchetteries

■ *Déchetterie de Kerambris* (à Fouesnant)

La déchetterie de Kerambris est ouverte **toute l'année du lundi au samedi** (hors jours fériés).

- **Horaires du 1er octobre au 31 mars**
9h00-12h00 / 13h30-18h00
- **Horaires du 1er avril au 30 septembre**
9h00-12h00 / 13h30-18h30



■ *Mini-déchetterie* (route de Poulpry à Bénodet)

La mini-déchetterie est ouverte **toute l'année le mardi, le jeudi et le samedi** (hors jours fériés).

Cette mini-déchetterie est exclusivement **réservée aux particuliers** munis d'une carte d'accès magnétique.

- **Horaires du 1er octobre au 31 mars**
9h00-12h00 / 13h30-18h00
- **Horaires du 1er avril au 30 septembre**
9h00-12h00 / 13h30-18h30



Les déchets acceptés



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



INCINÉRABLE



DÉLAIS / GRAVATS



BOIS



MÉTAUX



DEEE



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



BOIS TRAITÉ



PNEUMATIQUES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



VERRES



PAPIERS / CARTONS



TEXTILES
CHAUSSURES



PILES



LAMPES



CARTOUCHES ENCRE



MOBILIER



POLYSTYRÈNE

■ Déchetteries : mode d'emploi

Optimisez votre venue en déchetterie

- Préparez vos dépôts.
- Triez et rangez vos déchets par famille de matériaux.
- Si vous le pouvez, stockez pour limiter vos déplacements.

Un doute ... n'hésitez pas à faire appel aux gardiens. Ils vous renseigneront et vous orienteront sur le site.

Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie :

- Les dépôts d'ordures ménagères et les emballages recyclables sont interdits.
- Les médicaments sont à rapporter en pharmacie.
- Les bouteilles de gaz et les fusées de détresse (éco-organisme APER PYRO) sont à retourner au point de vente.
- L'amiante doit être pris en charge par des professionnels agréés.



Les déchets dangereux / toxiques / nocifs

Parce qu'ils représentent un risque, certains déchets nécessitent une collecte séparative et un traitement adapté. Les emballages en plastique ayant contenu des produits dangereux (de jardinage, de bricolage...), les cartouches d'encre, les piles et accumulateurs doivent être déposés en déchetterie.



Bricolage et décoration



Chauffage, cheminée et barbecue



Produits spécifiques de la maison



Entretien piscine



Entretien véhicule



Jardinage





Infos pratiques

■ Les jours de collecte

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) et des emballages recyclables (bacs jaunes) se fait le même jour.

Collecte de 4h30 à 12h

Bénodet et Moustierlin	Vendredi
Clohars-Fouesnant	Mardi
Fouesnant	Mercredi
Gouesnac'h	Mardi
La Forêt Fouesnant	Lundi
Pleuven	Jeudi
Saint-Evarzec	Jeudi

La CCPF accroît le **contrôle qualité** des bacs jaunes. Ceux-ci ne seront pas collectés s'ils contiennent :

- des sacs contenant des déchets ménagers,
- du verre,
- des déchets verts,
- du bois,
- des tissus ou vêtements,
- des objets.

RAPPEL : Les bacs d'ordures ménagères et de collecte sélective sont à sortir la veille au soir, les poignées orientées vers la rue.

Concernant les ménages utilisant les colonnes d'apport volontaire, vous trouverez leur géolocalisation sur le site de la CCPF : www.cc-paysfouesnantais.fr rubrique «cartographie».

■ Le Pôle déchets

Pour toute demande relative à la gestion des déchets, merci de vous adresser au Pôle déchets.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le samedi de 8h30 à 12h00

■ Contacts

- 📍 Pôle déchets
Site de Kerambris - 29170 FOUESNANT
- ☎ 02 98 51 54 54
- ✉ poledechets@cc-paysfouesnantais.fr
- 🌐 www.cc-paysfouesnantais.fr

La réduction des déchets est un véritable défi. Grâce aux efforts de chacun, plus de 90 % des déchets produits sur le Pays Fouesnantais sont valorisés.

Ensemble, poursuivons cette démarche pour construire l'environnement de demain.